



SOMMAIRE

Page

Développement économique des pays insuffisamment développés (A/2172, chapitre III, A/2192, A/C.2/L.155, A/C.2/L.164, A/C.2/L.165 et Corr.1, A/C.2/L.166) [suite]	103
a) Financement du développement économique des pays insuffisamment développés: rapport du Conseil économique et social (A/C.2/L.154 et Corr.1, A/C.2/L.157, A/C.2/L.159, A/C.2/L.161, A/C.2/L.162, A/C.2/L.163);	
b) Méthodes destinées à accroître la productivité dans le monde: rapport du Conseil économique et social;	
c) Réforme agraire: rapport du Secrétaire général (A/2194, A/C.2/L.158/Rev.1, A/C.2/L.160);	
d) Assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés (A/C.2/L.156 et Corr.1).	

Président: M. Jiri NOSEK (Tchécoslovaquie).

Développement économique des pays insuffisamment développés (A/2172, chapitre III, A/2192, A/C.2/L.155, A/C.2/L.164, A/C.2/L.165 et Corr.1, A/C.2/L.166) [suite]:

- a) **Financement du développement économique des pays insuffisamment développés: rapport du Conseil économique et social (A/C.2/L.154 et Corr.1, A/C.2/L.157, A/C.2/L.159, A/C.2/L.161, A/C.2/L.162, A/C.2/L.163);**
- b) **Méthodes destinées à accroître la productivité dans le monde: rapport du Conseil économique et social;**
- c) **Réforme agraire: rapport du Secrétaire général (A/2194, A/C.2/L.158/Rev.1, A/C.2/L.160);**
- d) **Assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés (A/C.2/L.156 et Corr.1)**

[Point 25 *]

DISCUSSION GÉNÉRALE (suite)

1. M. CHAUVET (Haïti) déclare que sa délégation a joué un rôle trop important dans l'Organisation a joué un rôle trop important dans l'organisation et financière pour demeurer indifférente aux attaques répétées contre cette belle œuvre de solidarité sociale. Il tient à faire ressortir que ce n'est pas l'Organisation

* Numéro affecté à la question dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

des Nations Unies ni ses institutions spécialisées qui contraignent les pays insuffisamment développés à solliciter une assistance technique ni le Gouvernement des Etats-Unis qui les oblige à accepter son aide économique et financière; ce sont les pays insuffisamment développés qui demandent cette assistance et cette aide. Si la réalité était aussi sombre que les représentants du bloc soviétique se plaisent à la représenter, on ne verrait pas un nombre de plus en plus grand de pays recourir à l'assistance technique des Nations Unies et des Etats-Unis, ni contribuer, dans la mesure du possible, au budget du programme élargi, qui dépasse aujourd'hui 20 millions de dollars.

2. D'aucuns voudraient prétendre que l'assistance technique des Nations Unies dissimule une mainmise des Etats-Unis sur les pays insuffisamment développés. S'il en était ainsi, les techniciens envoyés auprès de ces pays devraient être des citoyens des Etats-Unis. L'exemple d'Haïti prouve qu'il n'en est rien: sur les dix-huit techniciens des Nations Unies et des institutions spécialisées qui se trouvent actuellement en Haïti, on compte trois Anglais, cinq Français, trois Canadiens, deux Belges, deux Mexicains, un Sud-Africain, un Chinois et un seul Américain. Le Gouvernement d'Haïti a sollicité, en outre, les services de quatre nouveaux experts, deux Belges, un Hollandais et un Grec. Il est difficile de supposer que, dans ces conditions, l'assistance technique des Nations Unies puisse être un instrument de l'impérialisme des Etats-Unis ou de Wall Street. D'autre part, il y a lieu de constater qu'Haïti ne figurait pas parmi les pays que

le représentant des Etats-Unis a cités comme ayant bénéficié de l'aide économique et financière de ce pays.

3. M. Chauvet n'a pas l'intention d'ouvrir une controverse sur les intentions impérialistes des Etats-Unis. Il veut cependant apporter à cet égard le témoignage de son pays. Haïti avait contracté en 1922, auprès de la National City Bank of New York, un emprunt de 24 millions de dollars assorti d'une clause politique qui soumettait ses douanes et ses services fiscaux au contrôle d'agents américains. Toutefois, bien avant l'extinction de la dette contractée, le Gouvernement a décidé de procéder au remboursement en recourant à un emprunt intérieur et le Gouvernement des Etats-Unis y a consenti volontiers. Aujourd'hui, Haïti ne compte plus un seul citoyen des Etats-Unis dans l'administration de ses douanes ou de ses impôts; son armée ne compte pas un seul soldat américain et aucune base navale ou aérienne n'est installée sur son territoire, bien que l'île occupe une position d'une grande importance stratégique sur la route du canal de Panama.

4. Pour ce qui est du monopole que Wall Street exercerait sur les produits de base des pays insuffisamment développés, la situation est la suivante en ce qui concerne Haïti: une seule usine sucrière appartient à une société américaine, la Haitian American Sugar Company (Hasco); il est intéressant de noter que toute la production de cette usine est exportée vers l'Europe.

5. M. Chauvet signale que le Parlement haïtien ayant voté, il y a environ deux ans, le monopole d'Etat de la fabrication du ciment et le Gouvernement ayant cherché des capitaux à l'étranger pour financer cette importante entreprise, ce sont des capitalistes italiens, et non américains, qui se sont intéressés à l'affaire, dont s'occupe aujourd'hui une société française, la Société Lambert. Enfin, tout dernièrement, c'est une autre société française, la Société des grands travaux de Marseille, qui a passé avec le Gouvernement haïtien un contrat de 12 millions de dollars pour la modernisation du réseau routier.

6. Il ressort de ce qui précède qu'en ce qui concerne Haïti, tout au moins, les capitaux américains n'ont pas cherché à accaparer le marché, comme on les en accuse si volontiers. Il n'en reste pas moins qu'Haïti recherche ces capitaux qui sont les seuls disponibles pour l'instant. Autrefois, les pays en quête d'investissements s'adressaient aux banques de Paris ou de Londres; aujourd'hui, ils s'adressent à New-York. Nul ne saurait s'entendre reprocher de chercher des investissements là où on peut les trouver. M. Chauvet rappelle qu'il a exposé au cours de la 195^{ème} séance les conditions dans lesquelles Haïti, pour sa part, accepte les investissements étrangers.

7. M. Chauvet se réjouit de constater que les représentants du pays du bloc soviétique ont cité à l'appui de leur thèse des déclarations émanant d'hommes d'Etat qui sont les représentants officiels de gouvernements de pays insuffisamment développés. Le fait que ces hommes d'Etat peuvent ainsi librement exprimer une opinion ou formuler des critiques montre que leurs pays ne sont pas aux ordres du Gouvernement des Etats-Unis, comme on voudrait le faire croire.

8. Pour terminer, M. Chauvet tient à exprimer de nouveau l'admiration qu'il éprouve pour l'œuvre accomplie par l'Organisation des Nations Unies dans le

domaine de l'assistance technique, et pour l'aide économique que les Etats-Unis accordent aux pays insuffisamment développés. Il exprime l'espoir qu'Haïti pourra un jour largement profiter de ces prêts et de ces dons, qui ont déjà atteint le chiffre de 6 milliards et demi de dollars.

9. M. VANER (Turquie) dit qu'au cours de leurs interventions, les représentants de l'Union soviétique (205^{ème} séance), de la République socialiste soviétique d'Ukraine (206^{ème} séance) et de la République socialiste soviétique de Biélorussie (207^{ème} séance) ont parlé de son pays de telle manière qu'il se voit obligé de prendre la parole pour rétablir la vérité.

10. M. Gromyko a dit que la population des pays du Moyen-Orient, et en particulier celle de la Turquie, vit dans une extrême misère, en raison notamment d'un régime foncier féodal ou semi-féodal. Il a dit également que la production d'énergie électrique des républiques soviétiques qui avoisinent la Turquie, et qui comptent 17 millions d'habitants, était trois fois supérieure à la production totale de la Turquie, de l'Iran, du Pakistan, de l'Egypte, de la Syrie et de l'Afghanistan, dont la population totale s'élève à 156 millions d'habitants.

11. De son côté, le représentant de la RSS d'Ukraine a dit que l'aide américaine avait eu des effets néfastes pour la Turquie, qu'elle n'avait pour but que de militariser le pays et qu'en contrepartie le Gouvernement turc devait consacrer plus de 60 pour 100 de son budget aux dépenses militaires. Le représentant de la RSS de Biélorussie a fait allusion, en des termes analogues, aux effets de l'aide américaine à la Turquie.

12. Se fondant sur les données statistiques récentes que le recensement de 1950 a fournies, M. Vaner entreprend de réfuter ces allégations. Il dit que la population turque a augmenté de 2.100.000 habitants depuis le dernier recensement de 1945, ce qui représente un taux d'augmentation de 21 pour 1.000. Cet accroissement est dû notamment à la diminution du taux de mortalité, ce qui indique l'efficacité des mesures prises pour lutter contre les maladies et la mortalité infantile. Cette diminution de la mortalité prouve également que la population turque ne s'est jamais trouvée et ne se trouve pas dans l'état de profonde misère qu'a voulu décrire M. Gromyko. Quant au prétendu régime féodal de la Turquie, le recensement agricole de 1950 a montré que le pourcentage des paysans turcs qui ne possédaient pas de terres était inférieur à 10 pour 100. Le représentant de la Turquie ne juge pas utile de répéter ce qu'il a dit au cours de la 196^{ème} séance au sujet des mesures de réforme agraire mises en œuvre actuellement en Turquie.

13. La superficie des terres cultivées a augmenté de 10 pour 100 entre 1950 et 1952, et la production de céréales de 48 pour 100 pendant la même période. La Turquie, qui était importatrice de céréales il y a seulement quelques années, a pu exporter 300.000 tonnes de céréales en 1951 et en exportera probablement plus d'un million de tonnes en 1952. La campagne de 1952 laisse entrevoir des résultats encore plus favorables. Ces progrès sensationnels sont dus à la mécanisation de l'agriculture qui a été rendue possible par l'assistance technique fournie par les Etats-Unis d'Amérique.

14. En ce qui concerne les exportations de matières premières "stratégiques" qui, d'après le représentant de l'Ukraine, auraient plus que décuplé dans les cinq dernières années, le représentant de la Turquie indique

que les exportations de chrome n'ont accusé qu'une augmentation de 50 pour 100 et que les exportations de cuivre sont restées à peu près stationnaires pendant cette période.

15. M. Vaner met en doute les chiffres que M. Gromyko a cités pour illustrer les progrès réalisés, dans le domaine économique et social, par les républiques soviétiques voisines de la Turquie. Il est en effet impossible de vérifier ces chiffres étant donné que l'accès des territoires soviétiques est interdit aux étrangers, que la plupart des statistiques fournies par les autorités soviétiques sont exprimées en pourcentage, sans indication du chiffre de base, et qu'enfin les années de référence choisies pour ces statistiques sont souvent très anciennes. Le représentant de la Turquie pourrait facilement faire état de progrès aussi étourdissants, s'il utilisait le même procédé. C'est ainsi que la production d'énergie électrique en Turquie est aujourd'hui trois fois supérieure à celle de 1938 et 23 fois supérieure à celle de 1923.

16. M. Vaner rappelle qu'à la treizième session du Conseil économique et social, le représentant de l'Union soviétique avait déjà prétendu que l'aide américaine à la Turquie avait un caractère exclusivement militaire. L'observateur turc au Conseil, répondant à cette allégation, avait montré les heureuses répercussions de l'aide américaine dans les domaines agricole et industriel¹. L'aide militaire n'a fait que s'ajouter à cette assistance économique, et tous les pays libres se réjouiront qu'elle ait sensiblement renforcé la capacité défensive du pays. Le représentant de la Turquie ajoute qu'il n'est pas vrai que le Gouvernement turc consacre actuellement 60 pour 100 de son budget à la défense nationale. S'il lui est impossible de réduire les dépenses militaires comme il le voudrait, c'est pour des raisons bien connues du représentant de l'Union soviétique et de ses collègues.

17. Les déclarations faites par les représentants soviétiques montrent que, pour juger les progrès réalisés en matière économique et sociale dans les pays capitalistes, il faut maintenant tenir compte d'un nouveau critère, à savoir: la réaction des représentants soviétiques. Il semble en effet qu'il y a un rapport direct et pour ainsi dire mathématique entre l'importance de ces progrès et la virulence des critiques émises par les porte-parole soviétiques.

18. M. MADRIGAL (Philippines) observe que la discussion générale sur le développement économique des pays insuffisamment développés a révélé l'existence de deux conceptions opposées. Pour un grand nombre de représentants, le développement économique des pays insuffisamment développés pose un problème qui ne peut être résolu que sur le plan international par l'action des Nations Unies et des institutions spécialisées, dans le cadre du programme élargi d'assistance technique; c'est la conception commune aux gouvernements des pays occidentaux, hautement industrialisés, et aux gouvernements des pays insuffisamment développés. A cette conception s'oppose celle des pays à économie planifiée dont les représentants, tout en affirmant que le développement économique reste l'objectif à atteindre, prétendent résoudre le problème de façon différente. C'est ainsi que le représentant de l'URSS, qui s'est

fait le champion de cette deuxième conception, a soutenu que la solution du problème dépendait non pas du financement, mais de l'effort sur le plan national.

19. M. Madrigal reconnaît certes le rôle que l'entreprise nationale peut jouer dans le développement économique. Il souligne que les pays insuffisamment développés ne ménagent pas leurs efforts, mais que, le taux de formation du capital étant relativement peu élevé, ces pays ne peuvent financer leurs programmes de développement dans les meilleures conditions. Ils ont donc besoin d'une aide financière qui jouera le rôle de catalyseur du développement économique. C'est pourquoi il faut apporter aux pays insuffisamment développés une aide effective plutôt que leur prodiguer des encouragements. Les représentants des pays insuffisamment développés n'ont d'ailleurs pas manqué de faire ressortir la nécessité d'une aide financière internationale, tant privée que publique, et l'Assemblée générale elle-même a reconnu cette nécessité.

20. M. Madrigal revient ensuite sur certaines allégations concernant la République des Philippines. Il tient tout d'abord à rectifier l'affirmation selon laquelle le revenu annuel par habitant serait, aux Philippines, inférieur à 50 dollars. En réalité, le revenu national annuel atteignait, en 1951, 175 dollars par habitant. Le représentant des Philippines tient à préciser également que les affirmations relatives au régime agraire existant dans son pays sont inexactes; il signale qu'il est devenu juridiquement impossible à une société de détenir des superficies de terrain considérables. Dès 1900, des textes législatifs ont réglementé la vente des terres et domaines, et la Constitution promulguée en 1936 a organisé le régime de la propriété foncière conformément aux vœux de la population. Le Gouvernement consacre toute son attention à la solution du problème agraire; à l'heure actuelle, 66 pour 100 des paysans philippins sont propriétaires de tout ou partie de la terre qu'ils cultivent.

21. M. Madrigal tient également à fournir quelques précisions sur les relations commerciales de son pays avec les Etats-Unis. Il rappelle que depuis plus de quarante ans les Etats-Unis accordent à son pays le bénéfice d'un système de tarif préférentiel, grâce auquel les produits exportés par les Philippines entrent en franchise aux Etats-Unis. Ce sont les recettes provenant de ces exportations qui, jointes aux apports de capitaux venus des Etats-Unis, ont aidé à financer le programme de développement économique et social des Philippines avant leur accession à l'indépendance. Actuellement, les Philippines appliquent un système de contrôle des importations et de contrôle des changes que le Gouvernement des Etats-Unis aurait pu considérer comme une atteinte aux dispositions de l'accord commercial conclu avec les Philippines; le Gouvernement des Etats-Unis ne s'est cependant nullement opposé à l'application des mesures de contrôle des changes et des importations. Il y a eu simplement ajustement des relations commerciales entre les deux pays, d'un commun accord et dans une atmosphère de confiance mutuelle; les parties ont tenu compte des liens étroits qui, pendant quarante ans, ont uni l'économie des Philippines à l'économie des Etats-Unis; elles ont également tenu compte de la nécessité de relever un pays ravagé par la guerre et de lui permettre d'adapter ses relations commerciales à une situation nouvelle, de manière qu'il puisse occuper dans l'économie régionale

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, treizième session, 504ème séance.*

crise des transports ferroviaires en Tchécoslovaquie. Tel est pourtant le sort d'un pays dont le niveau de vie, avant la guerre, était un des plus élevés du monde.

37. Le représentant de l'URSS a dit que le moment était venu de passer aux actes. Il a ajouté que la première mesure à prendre était de mettre fin à la course aux armements. Tous les membres de la Commission savent cependant que l'Union soviétique n'a, à aucun moment depuis la guerre, relâché ses efforts de réarmement. A cet égard, M. Lubin attire l'attention de la Commission sur l'observation qui figure à la page 166 de l'*Etude sur la situation économique de l'Europe en 1951* (E/ECE/140/Rev.1). Il est dit dans cette étude qu'en 1950 et 1951 les dépenses de l'Union soviétique pour sa défense nationale ont atteint ou même dépassé ce qu'elles étaient en 1940. En 1951, leur montant a dépassé de deux tiers environ celui de l'ensemble des ressources affectées aux investissements et à la défense en 1937. On peut lire aussi dans cette étude que le volume des ressources qui sont allées à la consommation dans l'Union soviétique n'a, en 1951, augmenté que modérément par rapport à la période d'avant-guerre.

38. Pour terminer, M. Lubin voudrait répéter la conclusion à laquelle il avait abouti dans sa première intervention. Les résultats obtenus au cours des récentes années en ce qui concerne le développement économique des pays insuffisamment développés laissent bien augurer de l'avenir. Un progrès considérable a été accompli, les faits sont là pour le prouver. Chaque année, la consommation d'électricité des pays insuffisamment développés s'accroît, leur production de ciment aussi. L'industrie du fer et de l'acier des pays de l'Amérique latine, qui était pour ainsi dire inexistant avant la guerre, est devenue aujourd'hui une industrie importante. Les nouvelles routes construites dans les régions insuffisamment développées s'étendent sur des milliers de kilomètres. Peut-on soutenir, en présence de ces faits, que la situation économique de ces régions se soit aggravée? Cependant, les résultats obtenus sont insuffisants au regard des besoins de la collectivité mondiale. Le peuple des Etats-Unis se rend parfaitement compte de l'importance et du caractère urgent de l'œuvre qui reste à réaliser; conscient de ses responsabilités en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, il est décidé, pour sa part, à jouer le rôle qui lui incombe.

39. M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que la délégation soviétique attache une grande importance à la question du développement économique des pays insuffisamment développés. La longue déclaration que le représentant de l'Union soviétique a consacrée à cette question au cours de la 205^{ème} séance en est la preuve. Cette déclaration n'a pas plu à tous les représentants: certains, notamment les représentants de la Nouvelle-Zélande et de l'Equateur, l'ont trouvée négative. Ces réactions n'étonnent pas M. Gromyko, qui s'est accoutumé à voir certaines délégations donner invariablement leur approbation à toutes les déclarations et propositions de la délégation des Etats-Unis. Mais qu'y avait-il de négatif à montrer qu'il est impossible d'étudier la question du développement économique des pays insuffisamment développés et de l'aide fournie à ces pays par les Etats-Unis, sans la lier à la politique générale du Gouvernement des Etats-Unis, politique qui vise avant tout à

alimenter la machine de guerre américaine, à accélérer la course aux armements et, pour y parvenir, à militariser les pays insuffisamment développés et à asservir leur économie? Le représentant de l'Union soviétique a montré ces tendances de la politique américaine en citant des déclarations de porte-parole officiels des Etats-Unis, d'hommes d'affaires autorisés et de grands journaux américains et en se référant à des statistiques officielles. Ces sources d'information ne suffisent-elles pas à indiquer la nature véritable de la politique américaine?

40. Le représentant de l'Union soviétique a prouvé au moyen de chiffres et de faits précis que la prétendue aide économique des Etats-Unis aux pays insuffisamment développés ne visait qu'à permettre aux monopoles américains de s'approprier leurs richesses naturelles, notamment leurs matières premières stratégiques, et de les exporter aux Etats-Unis. Tous les gouvernements du bloc occidental sont d'accord pour suivre cette politique. La discorde s'installe parmi eux lorsqu'il s'agit de se répartir le butin.

41. Le deuxième objet de la politique d'"aide" américaine est d'étouffer l'économie des pays insuffisamment développés. Il suffit d'étudier les documents publiés par le Secrétariat des Nations Unies pour se rendre compte que l'aide technique et financière américaine ne tend qu'à augmenter la production des matières premières industrielles et agricoles de ces pays. Aucun effort n'est fait pour favoriser leur industrialisation, qui leur permettrait de se libérer de l'emprise économique des grands pays capitalistes.

42. La délégation soviétique est persuadée qu'on n'apportera aucune modification profonde à cette situation en créant une ou plusieurs institutions financières internationales chargées de distribuer des prêts ou des subventions. Pour aider vraiment les pays insuffisamment développés, il faut abandonner la course aux armements, baser les relations commerciales entre les pays sur l'égalité des droits et le respect tant des intérêts de toutes les parties intéressées que de la souveraineté des Etats. Malgré les déclarations dithyrambiques des représentants d'Haïti et des Philippines, chacun sait bien que les relations économiques des Etats-Unis avec les autres pays ne sont pas fondées sur ces principes.

43. Le troisième objet de la politique économique des Etats-Unis — c'est-à-dire des monopoles américains qui la dirigent — est d'utiliser les pays insuffisamment développés comme débouchés pour leur production. Là encore, le représentant de l'Union soviétique s'est fondé sur nombre de faits et de déclarations officielles relatives aux objectifs du programme du Point quatre.

44. M. Gromyko regrette que les représentants des pays insuffisamment développés ne puissent pas tous suivre l'exemple donné par les délégations des pays soviétiques et des démocraties populaires, qui ont dévoilé la nature véritable de la prétendue aide américaine. On peut toutefois déceler une différence assez nette entre le ton des déclarations des représentants des pays insuffisamment développés à la présente session de l'Assemblée et celui qu'ils avaient adopté précédemment. En nombre toujours croissant et d'un ton toujours plus ferme, les représentants de pays insuffisamment développés comme le Chili, la Bolivie, l'Egypte, l'Iran, le Guatemala, déclarent qu'ils attendent autre chose que des dollars, qu'ils veulent libérer l'éco-

nomie de leur pays et agir chez eux comme ils l'entendent. La voix du peuple bolivien, qui vient de reprendre possession de ses mines, couvre celle des représentants asservis aux intérêts américains. Le représentant de l'Union soviétique espère que le peuple bolivien parviendra à défendre cette conquête contre toutes les attaques dont il va faire l'objet.

45. On a accusé la délégation soviétique de n'avoir fait aucun apport concret à la discussion. Cette accusation est sans fondement. La délégation soviétique a défini les conditions du développement économique des pays insuffisamment développés. Elle a demandé en outre l'élimination des clauses discriminatoires auxquelles les gouvernements des pays insuffisamment développés sont obligés de souscrire lorsqu'ils concluent des accords commerciaux avec les Etats-Unis. Ces clauses sont dirigées contre les démocraties populaires et l'Union soviétique, mais elles causent un dommage considérable aux pays insuffisamment développés eux-mêmes, qui sont ainsi empêchés de profiter des échanges libres et fructueux qu'ils pourraient entretenir avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes. L'Union soviétique pourrait acheter un grand nombre de produits aux pays insuffisamment développés, et non pas seulement un ou deux de leurs produits de base, et leur vendre des biens d'équipement et d'autres marchandises dont ils ont besoin. Elle vient d'acheter des bananes au Mexique, mais elle serait prête à acheter bien d'autres produits, si les Etats-Unis n'en interdisaient malheureusement la vente.

46. On voit donc que la délégation soviétique a examiné l'ensemble du problème d'une manière constructive et qu'elle a fait des propositions concrètes. Mais les conditions essentielles du développement économique des pays insuffisamment développés ne peuvent se trouver remplies si la politique des Etats-Unis ne subit pas une modification fondamentale. C'est pourquoi la délégation soviétique a analysé cette politique en détail. Le représentant des Etats-Unis n'a en rien réfuté les affirmations du représentant de l'Union soviétique. Ce n'est pas en manipulant les chiffres qu'il parviendra à modifier le tableau général de la situation brossé par le représentant de l'Union soviétique.

47. M. Gromyko termine en indiquant que sa délégation exprimera plus tard, au cours du débat, son point de vue sur les propositions présentées au sujet des diverses questions examinées par la Commission.

48. M. TOUS (Equateur) proteste contre la déclaration du représentant de l'Union soviétique, qui a dit que les pays insuffisamment développés n'étaient pas libres d'exprimer leur opinion sur leurs besoins réels en matière économique et sur la politique économique des Etats-Unis. Les pays insuffisamment développés Membres de l'Organisation des Nations Unies sont des pays indépendants; ils peuvent s'exprimer en toute liberté sur ce sujet comme sur d'autres. Ils ont indiqué plus d'une fois qu'ils étaient mécontents de telle ou telle mesure prise par tel ou tel grand pays. Ils ont même exprimé leur approbation de certains arguments présentés par les délégations de pays d'Europe orientale. M. Tous aimerait voir les satellites de l'Union soviétique faire preuve d'autant d'indépendance.

49. Le représentant de l'Equateur répète que les déclarations du représentant de l'Union soviétique n'ont rien de constructif. La proposition d'échange de pro-

duits, que M. Gromyko vient de préciser un peu plus qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, reste encore une vague généralité. Pour mettre un terme à leur exploitation par les pays capitalistes, a-t-il, au nom de son Gouvernement, proposé aux pays insuffisamment développés de leur acheter leurs produits à un prix plus élevé que celui que leur offrent les Etats-Unis ou les autres grands pays industriels? Leur a-t-il proposé, au nom de son Gouvernement, de leur vendre des biens d'équipement à un prix inférieur à celui que demandent les pays capitalistes? Il ne l'a pas fait. Une proposition concrète de ce genre prouverait pourtant la sincérité de l'Union soviétique et serait acceptée avec joie par les pays insuffisamment développés. Même l'Allemagne d'Hitler, qui voulait tromper les Etats-Unis d'Amérique sur ses intentions réelles, leur avait au moins fait des propositions commerciales avantageuses et avait tenu certaines de ses promesses. L'Equateur a essayé d'établir des relations commerciales avec la Tchécoslovaquie. Il n'a jamais pu signer avec elle un accord commercial concret. Les pays insuffisamment développés attendent autre chose que des déclarations générales; ils veulent des actes précis et positifs.

50. M. KATZ-SUCHY (Pologne) rappelle que lors de sa récente déclaration au cours de la 199ème séance, il s'est borné à exposer le point de vue de sa délégation sur l'ensemble de la question considérée. Il se réserve donc d'intervenir plus tard sur des points de détail. Le débat appelle cependant certaines observations que le représentant de la Pologne va développer immédiatement devant la Commission.

51. Trois tendances se sont affirmées au cours du débat. Tout d'abord, les représentants des pays capitalistes ont exagéré l'importance du financement du développement économique des pays insuffisamment développés par le capital étranger. La raison en est que ces pays capitalistes ont tout intérêt à maintenir les pays insuffisamment développés dans un état de subordination, pour continuer à exploiter leurs ressources en matières premières et à retirer de cette exploitation des bénéfices considérables. C'est pourquoi leurs représentants se sont efforcés d'écarter toute suggestion réaliste, et ont multiplié les propositions tendant à créer un climat favorable aux investissements, en recommandant aux pays insuffisamment développés d'avantager les capitalistes par des mesures législatives ou administratives.

52. Ensuite, un groupe de représentants de certains pays insuffisamment développés s'est prononcé en faveur de solutions de caractère intermédiaire, destinées à aider ces pays dans le cadre d'un programme d'envergure limitée.

53. Enfin, la troisième tendance a été représentée par la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et par les représentants des démocraties populaires. M. Katz-Suchy précise que ces délégations n'ont pas prétendu s'opposer de façon catégorique à l'octroi aux pays insuffisamment développés d'une assistance technique et financière. Elles estiment cependant que l'intervention du capital étranger doit se limiter à certains cas bien définis et que l'assistance technique ne doit tenir qu'une place restreinte dans un plan réaliste de développement. Le représentant de la Pologne estime que le progrès a pour condition préalable l'indépendance économique; cela suppose l'affranchissement de toute domination impérialiste, la

suppression du régime colonial d'exploitation, l'application de mesures tendant à conserver dans le pays d'exploitation les bénéfices réalisés. Pour ce qui est de ces bénéfices, il convient d'en assurer le emploi sur place, de manière à pouvoir diversifier l'économie et favoriser l'industrialisation.

54. Pour leur part, les représentants des pays capitalistes se sont efforcés de minimiser l'importance des facteurs politiques et économiques qui affectent la situation des pays insuffisamment développés. Ils se sont gardés de réfuter les arguments déjà avancés par la délégation de la Pologne. Certaines délégations, comme la délégation des Etats-Unis, ont tenté de donner une image déformée des faits. D'autres délégations, comme la délégation de la Belgique, ont cherché à relier le problème du développement économique des pays insuffisamment développés à celui de la défense nationale. Ces délégations semblent oublier que si certains gouvernements se sont laissé entraîner dans la mise en œuvre ruineuse d'un programme de défense nationale, c'est faute d'avoir écouté les appels au respect de la Charte que les Gouvernements de l'URSS et des démocraties populaires n'ont pas manqué de leur prodiguer depuis plusieurs années. En affectant à la réalisation du programme de défense nationale les ressources des pays insuffisamment développés, les pays hautement industrialisés ne font que rendre plus difficile encore la situation des pays insuffisamment développés. De même, le représentant des Pays-Bas qui s'est plaint de l'arrêt des échanges commerciaux entre les pays de l'ouest et de l'est de l'Europe (204^{ème} séance) paraît avoir oublié, lui aussi, que cet arrêt est dû à la pression exercée sur les Puissances occidentales par le Gouvernement des Etats-Unis.

55. Le représentant des Etats-Unis a présenté les faits de manière tendancieuse en affirmant que les capitalistes américains couraient, en investissant des capitaux dans les pays insuffisamment développés, des risques trop peu rémunérés, et que, dans certains cas, ils subissaient des pertes. Il a également présenté sous un jour fallacieux le programme du Point quatre des Etats-Unis, qui, loin d'être un innocent programme de développement de l'administration et de l'hygiène publiques, est entièrement subordonné aux buts politiques et stratégiques du Gouvernement des Etats-Unis. M. Katz-Suchy n'en veut pour preuve que la décision prise par le Congrès américain de n'accorder aucune assistance technique ou financière à un pays qui n'accepterait pas de contribuer à l'organisation de défense des pays occidentaux. Il rappelle également le message du Président des Etats-Unis au Congrès, message d'où il ressort que, sans l'afflux de matières premières provenant des pays bénéficiaires de l'assistance technique, la puissance militaire des Etats-Unis serait fâcheusement compromise. M. Katz-Suchy signale également que la presse américaine donne de nombreuses indications sur les difficultés que le Gouvernement des Etats-Unis rencontre dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine où il cherche à répandre les prétendus bienfaits de son assistance technique. Même en Amérique latine, où les Etats-Unis ont pu exercer leur influence dans les meilleures conditions, la popu-

lation reste sous-alimentée, sujette aux épidémies, dépourvue de moyens de transport et d'outils de travail, et la situation ne s'est nullement améliorée depuis la deuxième guerre mondiale. L'exploitation des ressources naturelles de ces pays s'est poursuivie au profit des sociétés exploitantes. M. Katz-Suchy cite à ce sujet des chiffres pour établir que les investissements en Amérique latine se sont révélés beaucoup plus lucratifs que dans d'autres régions. Il signale notamment que les bénéfices réalisés au Venezuela par la Standard Oil Co. et au Chili par l'Anaconda Copper Co. sont très supérieurs aux bénéfices obtenus par les mêmes sociétés aux Etats-Unis. L'intervention de l'Organisation des Nations Unies et des Etats-Unis n'a donc nullement bénéficié aux pays insuffisamment développés et M. Katz-Suchy ne croit pas que cette situation soit de nature à justifier la création d'un fonds international de financement.

56. M. Katz-Suchy rappelle aussi que le représentant de la Belgique a mis en valeur les résultats obtenus par son pays dans les territoires coloniaux qu'il administre, le Congo et le Ruanda-Urundi. La Banque nationale de Belgique a indiqué dans un rapport que les échanges entre les pays européens autres que la Belgique et le Luxembourg et ces colonies ont laissé en faveur de ces dernières un excédent constant d'environ 70 millions de dollars par an. M. Katz-Suchy se demande dans quelle mesure les autochtones du Congo et du Ruanda-Urundi ont eux-mêmes bénéficié de l'exploitation des ressources de ces pays. De même, il ne semble pas que les bénéfices réalisés grâce aux matières premières des colonies britanniques d'Afrique occidentale et de Malaisie aient profité à la population de ces colonies; au contraire, affirme M. Katz-Suchy, le Royaume-Uni a englouti ces sommes dans la course aux armements.

57. A la politique d'exploitation suivie dans les pays insuffisamment développés par les Puissances capitalistes, M. Katz-Suchy oppose la politique appliquée par l'URSS et les démocraties populaires qui se sont attaquées avec un plein succès à la reconstruction et au développement d'une économie ravagée par la guerre. L'héroïsme de la population polonaise et la généreuse collaboration de l'URSS ont permis d'opérer ce relèvement. L'industrie a déjà accompli des progrès gigantesques; l'agriculture a également progressé, moins rapidement toutefois que l'industrie, ce qui est normal. Il est vrai que le Gouvernement a pris récemment certaines mesures de rationnement, mais ces mesures s'expliquent par un accroissement considérable de la consommation par habitant. La Pologne est toute disposée à contribuer au développement économique des pays insuffisamment développés en multipliant ses échanges commerciaux avec eux. L'industrie polonaise est en mesure de fournir aux pays insuffisamment développés un grand nombre de biens dont ils ont besoin pour leur développement. C'est ainsi que le Gouvernement polonais entend collaborer à la création d'un monde meilleur dans le cadre des dispositions de la Charte et sans chercher à porter atteinte à l'indépendance économique ou politique des pays bénéficiaires.

La séance est levée à 18 h. 30.